



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 41^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue le 24 juillet 2023, en présence du comité d'investissement :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour proposé est adopté par le comité directeur.

1. Communications du Président

Néant.

2. Adoption du PV de la 40^{ème} réunion du comité directeur

Certains membres du comité directeur font part de leur commentaires et propositions de modifications sur l'extrait du procès-verbal de la 40^{ème} réunion du comité directeur. Le procès-verbal et l'extrait ainsi modifiés sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

3. Rapport final de PPC Metrics sur la transition SRI du fonds

Le Président fait le point sur l'étude relative à la transition SRI du Fonds. A l'issue de la dernière réunion du comité directeur, le consultant PPCmetrics a adapté le rapport préliminaire de sorte qu'il reflète désormais tous les échanges entre le consultant et le FSIL.

Les membres du comité directeur discutent de la suite à donner au rapport en question. Ils conviennent que le Président, au nom du FSIL, transmettra le rapport préliminaire à son donneur d'ordre, le ministère des Finances, avant les vacances d'été. Il appartient ainsi à Madame la Ministre des Finances de commenter et, le cas échéant, de valider le rapport.

4. Rapport d'activité semestriel et situation financière au 30 juin 2023

Le Président rappelle les obligations et les délais légaux à respecter en ce qui concerne le rapport d'activité et la situation financière semestrielle.



En vertu de la loi du 19 décembre 2014 portant création du FSIL, le Fonds est tenu d'adresser chaque année au Gouvernement en Conseil, pour le 31 août au plus tard, un rapport sur les activités au cours du premier semestre et la situation financière du Fonds à la fin du premier semestre.

Le comité directeur discute de la situation financière semestrielle établie par BDO et du rapport d'activité préparé par le comité d'investissement et marque son accord avec les prédicts documents. Il donne également pouvoir au Président de transmettre les documents au Conseil de Gouvernement dans les délais impartis.

5. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour le mois de juin 2023 et envoyé aux membres du comité directeur par voie électronique.

6. Archivage (Loi du 17 août 2018)

Le Président informe le comité sur le lancement d'un appel de candidatures par les archives nationales pour accompagner les établissements publics dans leur démarche de mise en conformité avec la loi du 17 août 2018 sur l'archivage. En vertu de cette loi, chaque établissement public est tenu d'élaborer des tableaux de tri de documents avant le 1^{er} septembre 2025.

Le Comité marque son accord pour soumettre une candidature. Le secrétariat du FSIL est invité à préparer le dossier et à procéder à la soumission.

7. Divers

Le Président propose que la prochaine réunion du comité directeur ait lieu fin septembre. La date et l'heure exactes seront communiquées ultérieurement.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2023.

Bob Kieffer

Président